

Amorçage 2021

Appel à projets à destination des enseignants-chercheurs et des chercheurs pour l'émergence et l'accompagnement de projets de recherche en Sciences du Numérique, en Pays de la Loire

Date de lancement : lundi 7 septembre 2020

www.atlanstic2020.fr

Ι.	Contexte et objectifs	. 2
2.	Critères d'éligibilité : qui peut postuler ?	. 2
3.	Dépenses éligibles et modalités de soutien	. 3
4.	Procédure et critères de sélection	. 3
5.	Calendrier	. 4
6.	Comment déposer son projet ?	. 4
7.	Annexe 1 - Les établissements concernés	. 5
8.	Annexe 2 : Les membres du collège Recherche et du bureau exécutif	. 5
9.	Annexe 3 : Dossier de candidature	. 5





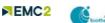


















1. Contexte et objectifs

L'objectif <u>d'Atlanstic 2020</u> est de construire une chaine de valeur complète - depuis la recherche jusqu'à l'industrie - dans le domaine des sciences du numérique et de leurs usages.

L'ambition du volet recherche est, dans le prolongement de la fédération CNRS AtlanSTIC, de rayonner au niveau international en informatique et cybernétique au travers de cinq domaines d'excellence :

- Les sciences des données ;
- Les systèmes complexes ;
- Les contenus et les interactions ;
- Les sciences du logiciel;
- La robotique.

Cette ambition recherche consiste également à développer le lien avec les usages et les marchés du numérique en encourageant en particulier les recherches transdisciplinaires et collaboratives aux interfaces des STIC avec la mécanique, l'électronique, l'énergie, la santé, les SHS et l'éducation.

L'appel à projets Amorçage 2021 vise à la semence de nouvelles idées de recherche. Il concerne des projets en phase de faisabilité pour lesquels une enveloppe financière réduite de type seed money permettra d'acquérir le « matériel » indispensable pour valider rapidement une idée via la réalisation d'un premier « démonstrateur ».

Montant : de 5 k€ à 10 k€

Durée du projet : 12 mois maximum

2. Critères d'éligibilité : qui peut postuler ?

Le porteur du projet doit être membre d'un laboratoire de recherche ligérien et employé par l'un des établissements partenaires¹ du programme Atlanstic 2020.

Le porteur peut associer des partenaires de l'écosystème ligérien, signataires ou non de la convention, ainsi que des partenaires hors région. Ces derniers ne pourront toutefois pas bénéficier de la subvention.

Les lauréats de cet appel à projet ne pourront être également lauréats de l'appel régional générique PULSAR sous peine de perdre les financements attribués par Atlanstic 2020.

¹ Cette liste est donnée en annexe 1. Si l'établissement du porteur ne figure pas dans cette liste une charte de partenariat avec Atlanstic 2020 pourra être envisagée. Pour toute question sur les chartes de partenariat, prendre contact avec la directrice opérationnelle murielle.manin@univ-nantes.fr

3. Dépenses éligibles et modalités de soutien

Les dépenses éligibles correspondent uniquement aux dépenses nouvelles induites par le projet et ne prennent pas en compte les dépenses récurrentes des établissements (dont les salaires des personnels permanents et les frais de structure).

Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- Les consommables et le petit matériel ;
- Les frais de déplacement, mission, séjour dans un laboratoire extérieur ;
- Les frais de déplacement et de séjour dans le cadre de conférences et de colloques liés à une publication du consortium dans le cadre du projet ;
- Les frais d'études, d'analyses, de prestations de services réalisés par des entités extérieures à l'établissement porteur du projet, donnant lieu à facturation ;
- la gratification de stagiaires de Master ou équivalent.

La subvention sera attribuée à l'établissement désigné par le porteur du projet qui prendra en charge sa coordination scientifique et sa gestion administrative et financière.

La propriété intellectuelle générée dans le cadre du projet sera la propriété des partenaires du projet, et sera gérée par un accord de consortium spécifique entre les partenaires du projet.

4. Procédure et critères de sélection

Le porteur du projet rédige une proposition scientifique (5 pages maximum) à partir de la trame en annexe.

Cette proposition doit être accompagnée du visa du directeur du laboratoire attestant de l'établissement chargé de la gestion administrative et budgétaire du projet. Celle-ci doit être déposée sur le site : www.univ-angers.fr/RFI-atlanstic2020 du vendredi 11 septembre 2020 au vendredi 11 décembre 2020.

La direction scientifique d'Alanstic2020 assistée de la direction du collège Recherche examinent les projets à l'issue de la période de dépôt et sélectionnent les projets qui seront proposés à financement au bureau exécutif (voir annexe 2). Les porteurs seront notifiés début février 2021.

Les critères de sélection sont, de manière non exhaustive, les suivants :

- Adéquation du projet avec les domaines scientifiques et la feuille de route d'Atlanstic 2020;
- Caractère original et novateur du projet avec un élément discriminant pour le territoire;
- Impact attendu en termes de visibilité et de rayonnement académique ;
- Equilibre entre durée du projet et prise de risque ;
- Dimension internationale;
- Etape suivante envisagée : jalon dans un programme de recherche plus vaste, dépôt d'un dossier ANR, IUF, ANR JCJC, concrétisation d'une coopération internationale, projet de nouvelle équipe...

Une attention particulière sera accordée à la qualité rédactionnelle du projet, et à la présence de l'ensemble des informations demandées, d'ordre scientifique, administratif et financier.

5. Calendrier

Lancement de l'appel Amorçage 2021	Lundi 7 septembre 2020
Dépôt des dossiers	Du vendredi 11 septembre au 11 décembre 2020
Notification du jury	Février 2021

6. Comment déposer son projet ?

Selon le calendrier ci-dessus, les projets doivent être déposés sur le site : <u>www.univ-angers.fr/RFI-atlanstic2020</u>

La direction scientifique d'Atlanstic 2020 est à la disposition des porteurs de projet potentiels pour répondre à toutes questions relatives à cet appel :

- pierre.cointe@imt-atlantique.fr
- <u>laurent.autrique@univ-angers.fr</u>
- <u>sylvain.meignier@univ-lemans.fr</u>

7. Annexe 1 - Les établissements concernés

Sont concernés les projets portés par les membres des laboratoires ayant pour tutelle l'un des établissements suivants :

- Les trois Universités de Nantes, Angers et du Maine ;
- Les trois Ecoles ; Centrale de Nantes, IMT Atlantique et ESEO.

8. Annexe 2 : Les membres du collège Recherche et du bureau exécutif

Le collège Recherche est constitué :

- Des représentants du LS2N (Claude Jard, Diana Mateus et Philippe Wenger), du directeur LARIS (David Bigaud), du directeur du LERIA (David Lesaint) et du directeur du LIUM (Sylvain Meignier);
- Du directeur du labex CominLabs (Patrick Bouthemy);
- Du directeur scientifique adjoint de l'institut CNRS/INS2I (Jamal Daafouz)
- Du délégué scientifique du centre Inria Rennes Bretagne Atlantique (Christine Morin) ;
- Du directeur scientifique d'Atlanstic 2020 (Pierre Cointe) de ses deux adjoints de site (Laurent Autrique et Sylvain Meignier)

Le bureau exécutif est constitué :

- Du directeur scientifique (Pierre Cointe) et de ses deux adjoints de site (Laurent Autrique et Sylvain Meignier) ;
- De la directrice opérationnelle (Murielle Manin);
- Des directeurs des trois collèges :
 - o Recherche: Diana Mateus et Philippe Wenger
 - o Formation : Franz Jarry et Emmanuel Morin
 - o Innovation : Gérard Le Bihan et Aude-Ysoline Errien

9. Annexe 3 : Dossier de candidature



APPEL A PROJETS Amorçage 2021

Projet scientifique (cinq pages maximum) à déposer impérativement sur le site :

www.univ-angers.fr/RFI-atlanstic2020

à partir du vendredi 11 septembre 2020 jusqu'au vendredi 31 décembre 2020

1- Titre du projet et acrony	vme
2- Coordinateur scientifiqu	ie
Porteur du projet : Prénom : Fonction : Coordonnées (mail/tél)	Nom :
Laboratoire de rattachement Equipe: Coordonnées: Établissement chargé de la gestion adm	inistrative et budgétaire du projet :
3- Champ thématique (Cocher une ou plusieurs cases)	
 □ Les sciences des données □ Les systèmes complexes □ Les contenus et les interactions □ Les sciences du logiciel □ La robotique □ Blanc : ne relevant d'aucune des thém 	natiques précédentes
4- Description du projet	

(Une page maximum)

Pourra préciser le positionnement scientifique, les verrous à lever, la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs et évaluer les résultats, la méthode de dissémination des résultats.

5- Mots-clés associés au projet

(Cing maximum)

6- Consortium

(Une page maximum)

Liste des laboratoires et équipes de recherche partenaires pressentis.

Préciser le responsable scientifique (pour ce projet) dans chacune des équipes.

Expliquer brièvement le rôle de chacun des partenaires dans le consortium.

Mentionner si des travaux de recherche antérieurs ont été menés en collaboration entre des membres du consortium.

Mentionner si le projet pourrait accueillir un chercheur étranger (4-6 mois) ou un étudiant de master étranger.

7- Adéquation du projet avec les objectifs de l'appel Amorçage

(Dix lignes maximum par item ci-dessous)

- Cohérence avec le projet et la feuille de route Atlanstic 2020 (téléchargeable sur le site web) en particulier vis-à-vis de la thématique retenue :
 - Les sciences des données
 - Les systèmes complexes
 - Les contenus et les interactions
 - Les sciences du logiciel
 - La robotique
 - o Blanc : ne relevant pas des thématiques précédentes
- Originalité du projet : en quoi ce projet est novateur par rapport à l'état de l'art ?
- Excellence scientifique du projet
- Suite(s) envisagée(s) pour le projet
- Impact attendu en termes de visibilité, de rayonnement académique, de positionnement national et international ?

8- Financement du projet

(Quinze lignes maximum)

Présentation synthétique du budget envisagé (principaux postes de dépenses – RH, consommables,... et justification des besoins).

Si un cofinancement est acquis, le préciser.

Si un ou plusieurs cofinancements sont recherchés, merci de préciser la ou les démarches en cours.

9- Recherche transdisciplinaire et collaborative

(Cocher une ou plusieurs cases si besoin)

 Le projet contribue-t-il à une recherche transdisciplinaire et collaborative aux interfaces suivantes?
□STIC-Mécanique □STIC-Electronique □STIC-Energie □STIC-Santé □STIC-SHS □STIC-Education
Dans l'affirmative, ajout de quelques lignes de description (dix lignes maximum). On pourra mentionner une coopération avec un autre RFI (WISE, OIC, WEAMEC, AllienceEuropa, Bioregate, Végétal,).
10-Visa du directeur de laboratoire
Ce visa atteste simplement que le directeur a pris connaissance du projet, il ne s'agit ni d'un avis ni d'un classement.
Je soussignédéclare avoir pris connaissance de ce projet d'amorçage.
Date
Signature